

EBOURGEONNAGE SOUS ANESTHESIE



Objectif

- Prendre en charge la douleur
- Eviter aux veaux de se souvenir des intervenants avec une expérience négatives et douloureuse



© LIT OUESTEREL



Principaux avantages et inconvénients selon l'éleveur

- Aucune douleur pour le veau
- Besoin limité de contention : seulement pour administrer l'anesthésiant
- Travail très pratique et serein pour l'intervenant

- Coût d'achat du produit anesthésiant



Paroles d'éleveur

“Maintenant qu'on le pratique, même si on n'élevait plus les animaux en nourrice, on continuerait à les endormir complètement.”

“Avant sans toutes ces interventions, le veau avait mal à la tête pendant 4 ou 5 jours. Là on ne sent pas de gêne sur les animaux le lendemain.”

“Vu le côté pratique derrière et le bien-être pour les animaux, je considère que ça ne coûte pas cher.”



© LIT OUESTEREL



Chiffres clés

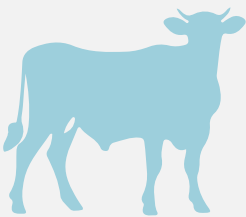
Ebourgeonnage sur les veaux âgés de 1 à 1 mois et demi

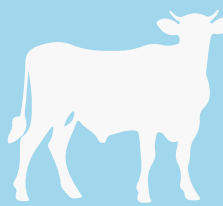
Entre 8 et 9 veaux ébourgeonnés en 30 minutes
→ 1h30 / an

Et en pratique, comment fait-on ? Quel est le matériel nécessaire ?

Une fois les animaux bloqués dans une case, l'éleveur administre l'anesthésiant général. Puis après 10 à 15 minutes, une fois que l'animal dort, il tond les poils autours des cornillons pour réaliser l'anesthésie locale puis brûler les cornillons à l'aide d'un brûleur à gaz.

Une injection de Metacam est ensuite faite pour limiter la douleur (avec un effet pendant 3 jours).





Contexte de mise en place

L'éleveur a eu une **prise de conscience** au fil du temps sur la douleur que ressentait les veaux pendant l'ébourgeonnage. Il a commencé par prendre en charge la douleur avec le Metacam et l'anesthésie locale. Quand il est passé en veaux élevés sous nourrice et en liberté, il a trouvé nécessaire de faire l'ébourgeonnage sous anesthésie générale.

Il a été **formé sur un lot de veaux par son vétérinaire**.



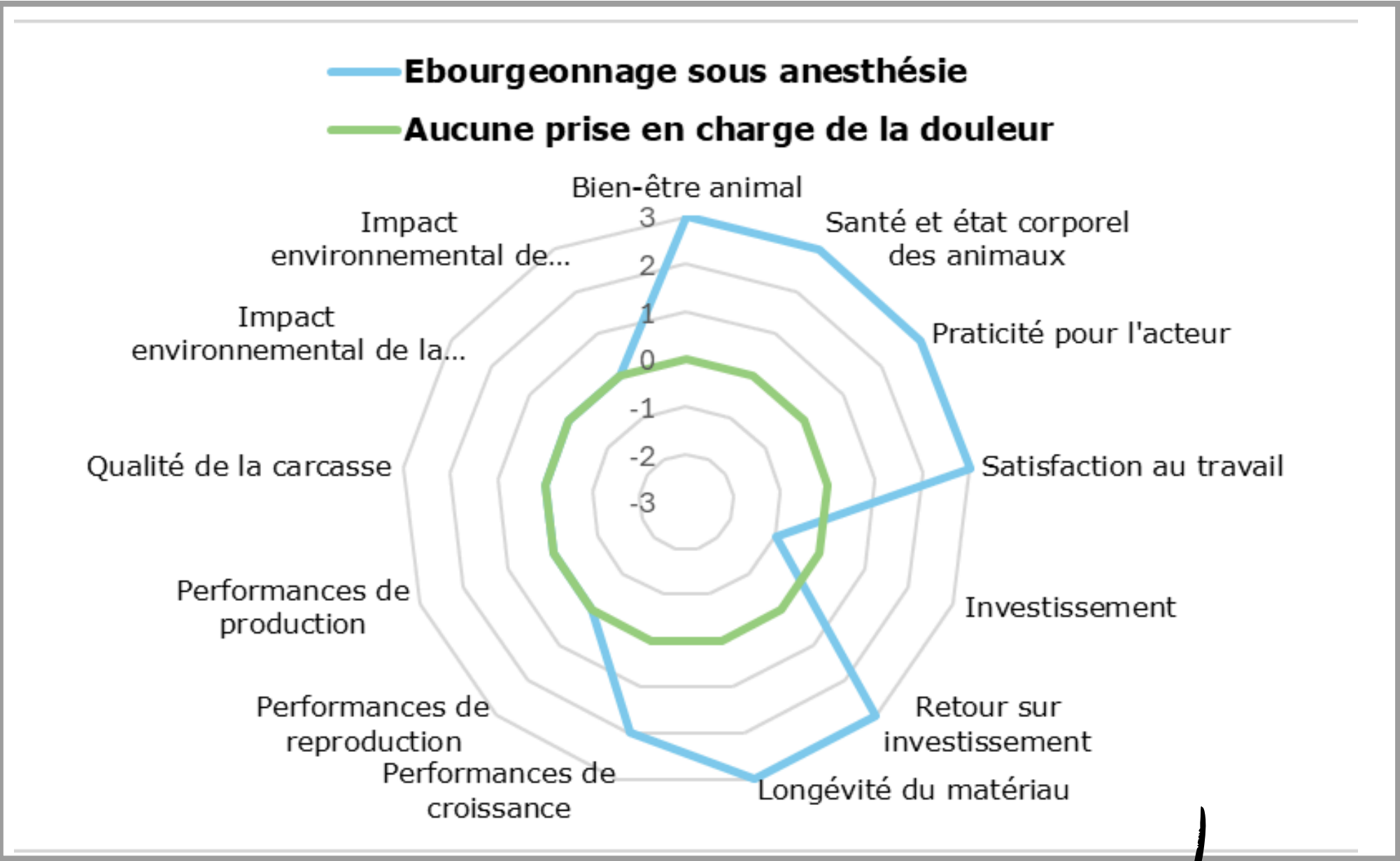
Points de vigilance / difficultés rencontrées, comment y remédier ?

Il est nécessaire d'avoir un **espace d'isolement ou de contention** des veaux pour réaliser la première piqûre (anesthésie générale), en particulier quand les veaux sont élevés sous nourrices ou avec leur mère.

Après l'âge de 2 mois, le veau ne peut plus être ébourgeonné : toutes intervention devient alors un **écornage**, qui est considéré comme un **acte vétérinaire**.



Retour d'expérience - Radar de notation



Vers plus d'informations

[Conseils des Chambres d'agriculture](#)



[Fiche pratique pour écorner les jeunes bovins efficacement, facilement et sans douleur](#)



Vous souhaitez prendre contact directement avec l'éleveur ayant mis en place cette pratique ?
Contactez-nous : estelle@assolitouesterel.org

Explications - Verbatims de l'éleveur

Bien-être animal (+3)

"De toute façon, les animaux, c'est sûr qu'ils ne sentent rien du tout. [...] Et on se rappelle comment on faisait avant et comment il fallait les tenir pour ne pas qu'ils bougent. Donc, c'est sûr que là, **il n'y a pas photo.**"

Santé et état corporel des animaux (+3)

"En fait avant, les jours d'après ils avaient mal à la tête. En plus, on les élevait dans un bâtiment, il fallait qu'ils passent la tête dans les petits cornadis pour venir boire le lait. Donc quand ils tapaient le cornillon qu'on avait brûlé et qui faisait encore mal [...] Donc pendant quelques jours, ils ne mangeait pas comme il faut tout le temps. **Il y avait des jours de croissance qui étaient perdus**, c'est sûr."

Investissement (-1)

"Ça augmente les frais vétérinaires, mais par rapport au bien-être animal, par rapport à la facilité de faire le boulot, je trouve qu'il y a un retour sur investissement."

Avertissement : L'association LIT OUESTEREL ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cette fiche. Elle ne garantit pas l'efficacité de la solution présentée et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'un éventuel mésusage. Les informations contenues dans cette fiche sont une synthèse des informations récoltées lors d'un entretien et d'une enquête auprès d'un éleveur.

